

Introduction des nouvelles technologies (Nt) dans la prise en charge

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Cadres dirigeants des établissements ou service des EHPAD

Durée

3 jours

Organisme de formation

➔ ALCIMED

Date limite d'inscription

30/06/2019

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Toulouse

Du 5 au 7 nov. 2019

Interlocuteur Opco Santé

Jessica LENFANT

jessica.lenfant@unifaf.fr

05.34.31.34.70

Interlocuteur OF

Célia NASSIF

Celia.NASSIF@alcimed.com

04 37 48 22 13

Partenariat & cofinancement

➔ DIRECCTE

Contexte

La rénovation du Compte personnel de formation est une des mesures phares de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel : monétisation des droits, suppression des listes, désintermédiation, mobilisation, création du CPF de transition professionnelle ou projet et transition professionnelle (PTP), financement, publics... soit un vrai chamboulement pour les établissements qui doivent pouvoir manier ce dispositif au service de leur politique ressources humaines.

Objectifs

Une formation-action de 3 jours vous permettant de repartir avec :

- ➔ Les usages des NT et la connaissance des enjeux liés à leur introduction dans les organisations sanitaires et médico-sociales
- ➔ Les principes de construction d'une stratégie d'introduction des NT dans son organisation
- ➔ L'identification des premières actions à mener

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1 : S'inspirer et comprendre

- ➔ Maîtriser les usages des nouvelles technologies
- ➔ Savoir repérer et anticiper les enjeux, les craintes ainsi que les impacts et leviers

Jour 2 : Caractériser ses besoins et définir un plan d'action NT

- ➔ Savoir identifier les enjeux et les besoins de sa structure pour l'installation de nouvelles technologies
- ➔ Acquérir une méthodologie pour piloter l'introduction des nouvelles technologies dans son organisation
- ➔ Formaliser ses premières actions

Jour 3 : Engager le changement

- ➔ Savoir mobiliser les différentes parties-prenantes pour engager le changement
- ➔ Anticiper les besoins des professionnels dans l'usage des nouvelles technologies (aménagement de postes, formation)